

# À Vire, les réactions au lendemain du vote pour la fermeture du collège du Val-de-Vire



Environ 70 personnes sont réunies devant l'hôtel du conseil départemental du Calvados pour protester contre la fermeture du collège du Val-de-Vire. Ouest-France

Le conseil départemental du Calvados a voté pour le projet de fusion des collèges Mau-pas et Val-de-Vire, ce lundi 12 décembre 2022, à Caen. Cette décision, adoptée au milieu d'un climat de révolte, a suscité de nombreuses réactions de la part des parents, professeurs, élèves et élus de Vire Normandie.

Après quatre mois de tensions et de mobilisation, la décision est tombée. La fusion des collèges de Vire Normandie (Calvados) aura lieu en 2024 et engendrera la fermeture du collège du Val-de-Vire. [Les conseillers départementaux ont statué, à huis clos](#), lundi 12 décembre 2022, après une après-midi perturbée par [les opposants au projet, qui ont pris d'assaut l'hémicycle du Département](#).

Plusieurs élus réagissent au lendemain de ce vote :

Marc Andreu Sabater, le maire de Vire Normandie

« Je comprends pleinement l'émotion qu'a engendré la décision prise, lundi 12 décembre, par l'assemblée départementale. [J'avais fait la demande de reporter cette décision](#) le temps de vérifier si les prévisions de la démographie scolaire se vérifiaient ou non. Je regrette que cette demande n'ait pas été suivie. Je pense que cela aurait permis de mieux faire comprendre la décision si elle apparaissait inéluctable dans quelques années. »

Pascal Martin, élu municipal d'opposition

« Quelle déception, quelle tristesse, quelle amertume ! Vire Normandie est amputée, défigurée et maltraitée. Je salue le combat des enfants, parents, et enseignants, qui a été digne. La confiance avec le maire est rompue. J'entends ici et là les critiques d'une action que nous combattons. Le seul responsable de cette situation est Marc Andreu Sabater. Il est face maintenant à un désaveu cinglant. Tout élu qui a le sens des responsabilités et qui a de l'honneur doit en tirer les conséquences et démissionner. »

Garance HAMEON.